

**ÉCOLE ARMAND-LAVERGNE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**6<sup>e</sup> séance ordinaire**

**Mardi, 18 juin 2024 – 18 h 30 – Au local de Mme Isabelle Robillard**

Sont présent.e.s :

Dominique-Joël BEAUPRÉ, membre parent  
Gabriel BOURGEOIS, membre parent substitut  
Lina CHARLEBOIS, membre de la communauté  
Joëlle COMTE, membre parent substitut  
Maryse GUILLEMETTE, éducatrice spécialisée  
Éliane JOBIN, membre parent  
Kaven MORASSE, membre parent  
Sophie QUINTAL, directrice  
Imane RAHMOUNI, membre parent  
Isabelle ROBILLARD, enseignante  
Isabelle TAPP, enseignante

**Ordre du jour**

➤ **Accueil**

1. Ouverture de la réunion à 18 h 39 et vérification du quorum (*Kaven*)  
M. Kaven Morasse propose l'ouverture de la réunion et constate le quorum à cet effet.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (*Kaven*)  
**Résolution proposée par Kaven Morasse :**  
Le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour.
  - Adoptée à l'unanimité.
3. Nomination d'un gardien du temps (*Kaven*)  
Éliane Jobin est nommée « gardienne du temps » à l'unanimité.
4. Mot de bienvenue (*Kaven*)
5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2024 (*Kaven*)  
**Résolution proposée par Kaven Morasse :**  
Le conseil d'établissement adopte le procès-verbal du 28 mai 2024.
  - Adoptée à l'unanimité.

➤ **Consultation / décisions**

6. Suivi du budget annuel de l'établissement (*Sophie*)

Reddition de comptes des mesures protégées 2023-2024.

- Les mesures sur le tutorat qui sont présentement déficitaires seront remboursées par le CSSDM.
- Les surplus qui concernent les salaires seront reportés pour l'an prochain.
- L'encadrement des stagiaires sera remboursé par le CSSDM.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement adopte le document de reddition de comptes des mesures protégées pour l'année scolaire 2023-2024 présenté par Mme Quintal.

- Adoptée à l'unanimité.

<b>Conseil d'établissement</b> 18 h 30
---

<b>AG</b> Jeudi 14 septembre ✓
--------------------------------

Mardi 17 octobre ✓
--------------------

<del>Mardi 13 décembre</del>
------------------------------

Mardi 23 janvier ✓
--------------------

Mardi 20 février ✓
--------------------

Mardi <del>26 mars</del> 2 avril ✓
------------------------------------

<del>Mardi 23 avril</del>
---------------------------

Mardi <del>22 mai</del> 28 mai ✓
----------------------------------

Mardi 18 juin ✓
-----------------

**ÉCOLE ARMAND-LAVERGNE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**6<sup>e</sup> séance ordinaire**

Demande d'approbation du transfert du fonds 4 au fonds 9.

- Fonds 4 : fonds où sont placés les dons.
- Le transfert permet de payer les résolutions adoptées par le CÉ, qui concernaient le paiement avec le fonds 4.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve le transfert du fonds 4 au fonds 9 tel que présenté par Mme Quintal.

- Adoptée à l'unanimité.

Demande d'approbation pour une dépense au fonds 6 – M15024 – Aide aux parents

- Pour payer les frais d'abonnement à la plateforme Moozoom, pour l'ensemble de l'école.
- Une partie proviendrait de la mesure d'aide aux parents de 2742 \$ et le reste viendrait du fonds 8.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve l'abonnement au coût de 3699,33 \$ à la plateforme Moozoom, qui offre des activités et des capsules vidéo pour enseigner les habiletés sociales et la gestion des émotions.

- Adoptée à l'unanimité.

7. Code de vie 2024-2025 (*Sophie*)

- Modifications proposées :
  - Motivation des absences via Mozaïk.
  - Intégration des nouveaux horaires.
  - Hyperliens de la pages des ressources corrigés.
  - Section « Effets personnels » : mise à jour des nouvelles règles concernant l'utilisation du cellulaire à l'école.
- À changer pour l'an prochain : changer « DS » pour « console portable ».

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve le code de vie 2024-2025 avec les modifications proposées par l'équipe-école.

- Adoptée à l'unanimité.

8. Plan de lutte – Évaluation des résultats au regard du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024 et actualisation du plan de lutte 2024-2025 (*Sophie*)

- Actualisations des préventions universelles :
  - Maintien du mois Moozoom et des thèmes communs sur les habiletés sociales.
  - Accent mis sur la cohérence avec le code de vie.
  - Offre de la formation ARASS à l'ensemble du personnel en début d'année.
  - Maintien et affichage des étapes de résolution de conflits.
  - Uniformisation et affichage des niveaux d'intervention et des procédures ARASS en classe et au service de garde.
  - Revoir la formule d'émulation pour le 3<sup>e</sup> cycle.
  - Maintenir l'implication des élèves de 3<sup>e</sup> cycle pour le soutien aux élèves de 1<sup>er</sup> cycle dans la cour d'école.
  - Maintien des zones délimitées et des jeux encadrés dans chacune des zones de la cour d'école.
  - Réimplanter l'Unité sans violence avec la participation des élèves de 3<sup>e</sup> cycle.
- Actualisations des interventions ciblées :
  - Boîte confidentielle en classe et dans le bureau des TES pour déposer des billets afin d'informer les adultes d'une problématique en lien avec la violence et l'intimidation.
- Mesures de collaboration avec les parents :
  - Diffuser le schéma du plan de lutte à l'ensemble des parents.
  - Partager le thème Moozoom du mois de façon mensuelle.

**ÉCOLE ARMAND-LAVERGNE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**6<sup>e</sup> séance ordinaire**

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement adopte le plan de lutte 2024-2025 proposé par l'équipe-école.

- Adoptée à l'unanimité.

9. Projet éducatif – Présentation du projet éducatif 2023-2027 (*Sophie*)

- Les objectifs ont été choisis l'an dernier.
- Cette année, les moyens ont été choisis en équipe-école.
- Moyens et dispositifs déterminés par cycle.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement adopte le projet éducatif 2023-2027 proposé par l'équipe-école.

- Adoptée à l'unanimité.

10. Listes des frais scolaires 2024-2025 (*Sophie*)

- Plusieurs questions sont posées sur les classes combinées, leur composition, leurs objectifs, etc.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve les listes de frais scolaires (cahiers) 2024-2025, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, proposées par l'équipe-école.

- Adoptée à l'unanimité.

11. Listes des fournitures scolaires 2024-2025 (*Sophie*)

- Il est suggéré que lors de l'envoi des listes d'effets scolaires, les parents dont les enfants seront dans des classes combinées soient avertis de la chose, afin qu'ils se procurent les bons effets scolaires.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve les listes de fournitures scolaires 2024-2025, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, proposées par l'équipe-école.

- Adoptée à l'unanimité.

12. Approbation des sorties ou des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (*Sophie*)

Activités

Fête de la rentrée scolaire – Animation de foule : humour, chanson, magie – Spectacle avec Solution animation (2 représentations de 60 minutes)

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement accepte de dépenser une somme de 1510,88 \$ à même le fonds 9 pour la fête de la rentrée 2024-2025, qui aura lieu le vendredi 6 septembre 2024.

- Adoptée à l'unanimité.

Entrée progressive à la maternelle

- 27, 28 et 29 août 2024.
- SDG ouvert pour les maternelles, lors de l'entrée progressive.

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve la modification des horaires du préscolaire pour permettre l'entrée progressive à la maternelle proposée par l'équipe-école.

- Adoptée à l'unanimité.

Sorties dans les quartiers 2024-2025

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement approuve les sorties dans le quartier, incluant les jeux d'eau situés au parc de Montréal-Est, pour l'année 2024-2025.

- Adoptée à l'unanimité.

**ÉCOLE ARMAND-LAVERGNE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**6<sup>e</sup> séance ordinaire**

13. Rapport annuel de gestion (*Sophie*)

Utiliser le [gabarit CSSDM](#). Le document sera transmis et devra être adopté par courriel ultérieurement. Doit être transmis avant le 30 juin à [secg@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:secg@cssdm.gouv.qc.ca)

**Résolution proposée par Sophie Quintal :**

Le conseil d'établissement adopte le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du conseil d'établissement.

- Adoptée à l'unanimité.

➤ **Points d'informations**

14. Mot du Président (*Kaven*)

- Kaven Morasse a parlé à M. Raymond, qui travaille pour l'élu municipal, par rapport à la sécurité routière aux abords de l'école.
- Ils ont évalué plusieurs options :
  - Panneaux lumineux : pas possible, par manque de connexions électriques.
  - Panneau d'arrêt devant la traverse piétonne : ne répond pas aux normes du code de sécurité routière.
  - Déplacer la traverse routière du côté ouest de la rue : est-ce que ça aiderait à la visibilité? Ce serait possible de faire ceci dès l'automne.
- Une solution sur le long terme serait de faire pression auprès de notre député afin de faire modifier le code de sécurité routière, pour permettre les changements. Mais ceci demande des modifications à la loi.
- Il y a beaucoup de demandes concernant la sécurité aux abords des écoles, en ce moment.
- Le CÉ devrait avoir des nouvelles de M. Raymond d'ici l'automne ou en début d'année scolaire prochaine.

15. Mot de la Directrice (*Sophie*)

- Nouvelle adjointe – Mme Sandra Thériault (1<sup>er</sup> juillet).
- Retour sur les pratiques légales quant à l'approbation des sorties lorsque le délai est trop court :
  - L'avocate du centre de services a souligné que l'approbation doit avoir lieu absolument avant la sortie.
  - Si envoi de la résolution par courriel pour approbation avant le prochain CÉ : l'unanimité est obligatoire.
  - Lors du CÉ suivant : le procès-verbal doit mentionner l'approbation de la sortie qui a été adoptée unanimement.

16. Mot du représentant des parents au comité de parents (*Dominique-Joël Beaupré*)

- La dernière rencontre de l'année avait lieu en même temps que la présente séance du CÉ.
- Rencontre du 21 mai 2024 :
  - 3 résolutions ont été passées :
    - Résolution en lien avec la consultation sur la Politique de maintien et de fermeture des écoles ;
    - Résolution en lien avec la Modification au PTRDI 2024-2027 ;
    - Résolution en lien avec la Politique des frais chargés aux parents.

17. Mot des enseignants (*membres enseignants*)

18. Mot du service de garde

- Échanges sur le fait qu'aucun représentant du SDG n'a été présent aux réunions du CÉ cette année.
- Les membres du CÉ demandent si c'est possible qu'une personne membre du comité utilisateur du SDG présente leurs rencontres de l'année 2024-2025.

19. Mot de la représentante de la communauté (*Mme Lina Charlebois – Maison des Familles*)

- Un courriel décrivant une dizaine d'activités sera envoyé à Mme Sophie Quintal, ce soir.

**ÉCOLE ARMAND-LAVERGNE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**6<sup>e</sup> séance ordinaire**

20. Suivi des rencontres de l'OPPAL (*Véronique Kanemy*) – Aucun.

➤ Interventions et questions du public.

*Aucun membre du public n'est présent.*

➤ **Varia**

- Dominique-Joël Beaupré a fait une intervention lors d'un 5 à 7 du député Paul St-Pierre-Plamondon concernant la capacité limite des classes et des écoles, qui est toujours dépassée.
  - Réponse de M. St-Pierre-Plamondon : il y aurait un retard de 8 à 10 ans sur la construction de certaines écoles, qui pourrait expliquer le débordement des classes.
  - Dominique-Joël Beaupré abordera à nouveau la sécurité autour des écoles au prochain 5 à 7 de septembre du député St-Pierre-Plamondon.
- Livraison de matériel pendant l'entrée des élèves le matin, par des gros camions, dans la cour d'école :
  - Il n'y a pas de façon de déplacer l'heure de livraison des fournitures. Les camions sont souvent là tôt le matin, puisqu'Armand-Lavergne est l'école la plus près du centre de distribution.

➤ **Clôture de l'assemblée à 20 h 21 proposée par Kaven Morasse.**

Date de la prochaine assemblée pour les parents seulement : Assemblée générale des parents (avant la rencontre de parents) – le jeudi 12 septembre 2024 (se voir avant pour planifier l'AG).

-----  
Kaven Morasse  
Président

*Sophie Quintal*  
-----  
Sophie Quintal  
Directrice